

Écologie et loi du profit sont incompatibles

« Vous montrerez que l'innovation peut aider à repousser les limites écologiques de la croissance » (Bac SES 2022)

Aux dernières nouvelles, la Commission européenne projetterait de rendre les installations solaires obligatoires sur les toits de tous les nouveaux bâtiments et de les encourager sur tous les bâtiments anciens, partout où c'est rentable. Le Témoin gaulois n'est pas de ces esprits chagrins qui refusent le concours de la technologie pour économiser l'énergie : tous les moyens – solaire, éoliennes, etc. sont bons, à condition qu'ils n'aggravent pas le désastre écologique, et que le remède ne tue pas le patient.

Il se permet toutefois d'observer que tant que la loi du profit régnera sans limite, on ne fera appel qu'à la technologie, si insuffisante mis si profitable pour les tiroirs-caisses. Alors que des mesures politiques produiraient d'énormes économies sans grand coût pour l'environnement. La plus évidente serait de loger les travailleurs pour qui le télétravail est exclu tout près de leur entreprise, qu'elle soit petite (boutique) ou très grande, ce qui suppose entre autre de faire baisser le prix des logements dans de fortes proportions, en rendant à l'habitat les appartements transformés en bureaux, en interdisant aux propriétaires les locations de courte durée aux touristes (il y a des hôtels pour cela), et en taxant fortement les résidences secondaires. Une autre serait d'orienter la publicité (et l'économie) non plus vers la croissance destructrice que l'on ne maintient qu'en créant des besoins artificiels, mais vers des choix de vie qui privilégient les besoins réels et se soucient de l'environnement. Etc.

Mais il y faut la pression de l'opinion et du courage politique !

19/05/2022